

**Le Relais Intercommunal  
d'Assistant(e)s Maternel(le)s**

est un service gratuit  
financé par la Communauté de Communes  
Les Portes de l'île de France

En partenariat avec la Caisse d'Allocation  
Familiale des Yvelines

**Responsable :**

**Linda POUTRELLE**  
Educatrice de Jeunes Enfants

**Animatrice :**

**Amandine MIS**

vous informent par téléphone  
ou vous reçoivent sur rendez-vous

le lundi, mardi, jeudi et vendredi de  
8h30 à 12h  
et de 13h à 17h,  
le mercredi de 8h30 à 12h30 et de  
13h à 16h30  
et le samedi  
de 9h00 à 12h30

Pendant les vacances scolaires, le service est ouvert  
le mercredi après-midi de 13h à 17h  
et fermé le samedi matin

Tél. 01 34 77 36 17

riam@ccpif.fr

**Relais Intercommunal d'Assistant(e)s Maternel(le)s**

Accueil du public:  
Résidence des Belles Côtes  
1 chemin de la République  
78840 Freneuse  
Tél. 01 34 77 36 17

Adresse postale:  
RIAM

Communauté des Communes Les Portes de l'île de France  
Z.A Le Clos Prieur—Rue Solange Boutel  
78840 Freneuse



Pour consulter les actualités du Relais, rendez-vous  
sur le site:  
[www.ccpif.fr](http://www.ccpif.fr)  
Rubrique Petite Enfance



met à votre disposition

► **Le Relais  
Intercommunal  
d'Assistant(e)s  
Maternel(le)s**



**Téléphone : 01.34.77.36.17**

## **Le Relais Intercommunal d'Assistant(e)s Maternel(le)s: lieu d'accueil, d'informations et d'écoute...**

### *Le RIAM,*

Ce service est un lieu d'accueil et d'information à destination des assistant(e)s maternel(le)s, des candidats à l'agrément et des parents employeurs de la Communauté de Communes des Portes de l'île de France :

*Bennecourt  
Blaru  
Boissy-Mauvoisin  
Bonnières-sur-Seine  
Bréval  
Chaufour-Les-Bonnières  
Cravent  
Freneuse  
Gommecourt  
La Villeneuve-en-Chevrie  
Limetz-Villez  
Lommoye  
Ménerville  
Moisson  
Neauphlette  
Notre Dame de la Mer  
Saint-Illiers-La-Ville  
Saint-Illiers-Le-Bois*

*et de la commune du Tertre Saint Denis.*

### *Pour les parents...*

Echanger afin de préparer et faciliter l'accueil de votre enfant

Informar sur les différents modes d'accueils existants

Faciliter la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) en communiquant les listes et les disponibilités

Informar sur les modalités d'emplois, sur les aides possibles

Accompagner dans les démarches administratives (contrat de travail, bulletin de salaire ...) en vous informant sur vos droits et vos obligations

Répondre aux questions sur les particularités de l'accueil à domicile



### *Pour les assistant(e)s maternel(le)s...*

Accompagner les futur(e)s assistant(e)s maternel(le)s dans les démarches d'agrément

Se rencontrer entre assistant(e)s maternel(le)s et échanger sur les pratiques professionnelles

Apporter des renseignements sur la profession: sur les droits et les obligations

Bénéficier de temps d'ateliers d'éveil le matin avec les enfants, sur inscription et partager savoir-faire et techniques éducatives

Soutenir les assistant(e)s maternel(le)s dans leur vie professionnelle en bénéficiant de réunions, d'un lieu d'échange et de parole

### *Pour les enfants ...*

Le relais est un lieu de jeu adapté où les enfants âgés de 3 mois à 3 ans viennent avec leur assistant(e) maternel(le) ou ponctuellement avec un parent employeur.

C'est un espace de découvertes, de rencontres, de socialisation en douceur...